

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue à l'école Micheline-Brodeur, au 23 rue St-Anne, St-Paul d'Abbotsford, le 13<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2023 à 19h et à laquelle 45 parents étaient présents.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

**Monsieur Martin Dubois** souhaite la bienvenue aux parents et ouvre l'assemblée à 19h. Il laisse ensuite la parole à **Monsieur Guillaume Rondeau** qui explique le déroulement de la rencontre.

## 2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale désigne **Janie Paquette** comme secrétaire d'assemblée. Marie-Ève Jannard propose. Adopté à l'unanimité.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Mélinda Ricard** que l'ordre du jour soit adopté.

*ADOPTÉ UNANIMEMENT*

## 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 septembre 2022

Malheureusement, le Procès-Verbal de l'Assemblée générale n'a pas été réalisé l'année scolaire précédente. Nous ne pouvons donc pas l'approuver.

*APPROUVÉ UNANIMEMENT*

## 5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PAR Monsieur Guillaume Rondeau

**Monsieur Guillaume Rondeau** nous présente les différents projets pour notre milieu et les différents comités. Par exemple, nouveau mode de vie, nouvel aménagement de la bibliothèque, nouveau projet hydroponique (serres).



## 6. PRÉSENTATION DES PROJETS PAR LA DIRECTION

**Monsieur Martin Dubois** présente les projets qui se vivront cette année en lien avec la pédagogie et le mode de vie.

- **compost** : idée émergente des élèves en lien avec l'apprentissage en profondeur, de là est venue l'idée de fournir de la nourriture aux élèves qui n'en ont pas;
- **serres hydroponiques** au nombre de deux;
- **mode de vie** : travailler les bons comportements et les bons choix;
- **entente de parascolaire** : très belle offre de service en collaboration avec la ville;
- **3<sup>e</sup> cycle et la différence** : nouvelle pédagogie ayant comme objectifs que les élèves deviennent plus autonomes et maîtres de leurs apprentissages, toujours en lien avec l'apprentissage en profondeur;
- **évaluation** : on est à se questionner sur ce que l'on peut faire de différent afin que tout se passe bien pour tous les élèves;
- **cour d'école** : le ministère a tellement reçu de demandes qu'il les a toutes refusées, le comité poursuivra tout de même ses réflexions quant à la possible mise en place d'une classe extérieure

## 7. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT-COMITÉ DE PARENTS-OPP – Rôles et fonctions

M. Dubois explique ce qu'est un conseil d'établissement et les sujets traités, ce qu'est le comité de parents du CSSDHR et les sujets traités, ainsi que ce qu'est l'organisation de participation des parents – OPP.

## 8. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

- 1- Les parents présents à l'Assemblée proposent ou se proposent comme parent à siéger sur le conseil d'établissement.
- 2- La dernière personne proposée signifie ou non son intérêt et ainsi de suite.
- 3- Si nous avons plus de 3 (trois) parents intéressés et 1 parent substitut, nous passons au vote secret après un discours des candidats.

Il est proposé par **Guillaume Rondeau** d'adopter la procédure d'élection.

*ADOPTÉ UNANIMEMENT*

## 9. NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

Il est proposé par **Andréa Nicolas-Cloutier et Guillaume Rondeau** de nommer **Marie-Ève Jannard et Stéphanie Sureau** comme scrutatrices du vote.

*APPROUVÉ UNANIMEMENT*

## 10. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 10.1 Élection des 4 nouveaux membres au conseil d'établissement (art.47)

Monsieur **Guillaume Rondeau** mentionne que quatre (4) postes sont ouverts, car les mandats de Mesdames **Janie Paquette, Mélinda Ricard, Martine Roy (substitut) et un poste de substitut vacant** sont disponibles. Donc, nous appliquons la procédure d'élection.

Les personnes suivantes se proposent pour occuper les postes disponibles :

- 1- Mélinda Ricard se propose.
- 2- Sabrina Legault propose Janie Paquette. - refuse
- 3- Chantal Benoit se propose.
- 4- Martine Roy se propose comme substitut.
- 5- Chloée Théberge-Martin se propose comme substitut.
- 6- Guillaume Lessard se propose comme substitut. – se retire
- 7- Marilyn Senay propose Sabrina Legault. - accepter

Il est proposé par **Guillaume Rondeau** que la période de mises en candidature soit terminée.

Félicitations à Mélinda Ricard et Chantal Benoit pour leur élection comme parents au conseil d'établissement et à Sabrina Leagault, Martine Roy et Chloée Théberge-Martin **qui seront les parents** substitués dans l'ordre présenté.

*APPROUVÉ UNANIMEMENT*

## 11. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

### 11.1 Formation d'un nouvel OPP (art.96)

La décision d'en créer un ou non sera reportée selon les parents qui se proposeront.

*APPROUVÉ UNANIMEMENT*





**12. COMITÉ DE PARENTS**

**10.1 Élection du nouveau représentant et de son substitut**

Repoussé à la 1<sup>re</sup> rencontre du CÉ.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Guillaume Rondeau propose la levée de l'assemblée générale à **19h56**.

---

Monsieur Guillaume Rondeau  
Président du Conseil d'établissement

---

Monsieur Martin Dubois  
Directeur École Micheline-Brodeur

